

La Compagnie du TransGuinéen S.A (CTG)
Level 2-3 Société Immobilière Suire,
Camayenne - Dixinn Conakry, Guinée

**Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
pour la fourniture de services de dragage d'entretien du chenal
E0027**

Date: 12 Janvier 2026

Destinataires: Fournisseurs intéressés

Objet : Invitation aux fournisseurs internationaux qualifiés et expérimentés ainsi qu'aux fournisseurs locaux compétents disposant de capacités techniques équivalentes à soumettre une manifestation d'intérêt pour la fourniture de services de dragage d'entretien du chenal pour la CTG.

La Compagnie du TransGuinéen S.A. (CTG) invite les fournisseurs qualifiés et expérimentés à soumettre leur manifestation d'intérêt pour la fourniture de services de dragage d'entretien du chenal, afin d'assurer le maintien de la profondeur et de la configuration du chenal de Morebaya et du bassin fluvial, garantissant ainsi une navigation sûre et efficace des navires.

L'objectif de la présente invitation est d'identifier un partenaire contractuel disposant des compétences techniques, de l'expérience opérationnelle et des ressources nécessaires pour fournir les services requis, conformément aux normes internationales de sécurité maritime ainsi qu'aux réglementations nationales en vigueur.

1. Aperçu de la CTG

La CTG est une coentreprise entre le gouvernement de la République de Guinée, SimFer Infracore LTD (SimFer) et le Winning Consortium Simandou Infrastructure PTE. LTD (WCS).

Elle est chargée d'exploiter deux infrastructures stratégiques du projet Simandou : le chemin de fer de la Transguinéen et le port de Morebaya.

La CTG a pour vocation de faciliter le développement, l'exploitation et la maintenance des infrastructures, notamment ferroviaire, portuaire et maritime nécessaire à l'exportation du minerai de fer des mines de SimFer et de WCS.

La coentreprise ambitionne de favoriser la prospérité des communautés locales tout au long de la chaîne de valeur en créant une société de services guinéenne de classe mondiale basée sur les éléments suivants :

- Une société gérée et exploitée par des Guinéens fournissant des services durables.
- Un opérateur logistique de référence répondant aux normes internationales.

- Une organisation transparente qui inspire la confiance et la collaboration des communautés.
- Une contribution au développement économique de la Guinée à travers la création d'emplois locaux et le soutien aux entreprises locale.

1.1 Installations portuaires de Morebaya

Les installations portuaires de la CTG sont situées sur la rive est du fleuve Morebaya, à environ 4 km de l'embouchure du fleuve, dans la sous-préfecture de Maferinyah, préfecture de Forécariah, à environ 35 km au sud de Conakry. L'installation sera exploitée par la CTG comme un système unique et intégré. Le schéma ci-dessous présente une vue d'ensemble des infrastructures portuaires.



Figure 1 : Vue d'ensemble des installations portuaires de Morebaya

1.2 Chenal de Morebaya et zones de mouillage de transbordement

Un chenal de navigation à double sens, d'une longueur d'environ 12 milles nautiques, a été dragué à partir des installations portuaires de Morebaya. Il suit le tracé naturel du fleuve Morebaya avant de s'étendre vers le large, en traversant une zone peu profonde de type « bande vaseuse » avant d'atteindre les eaux profondes.

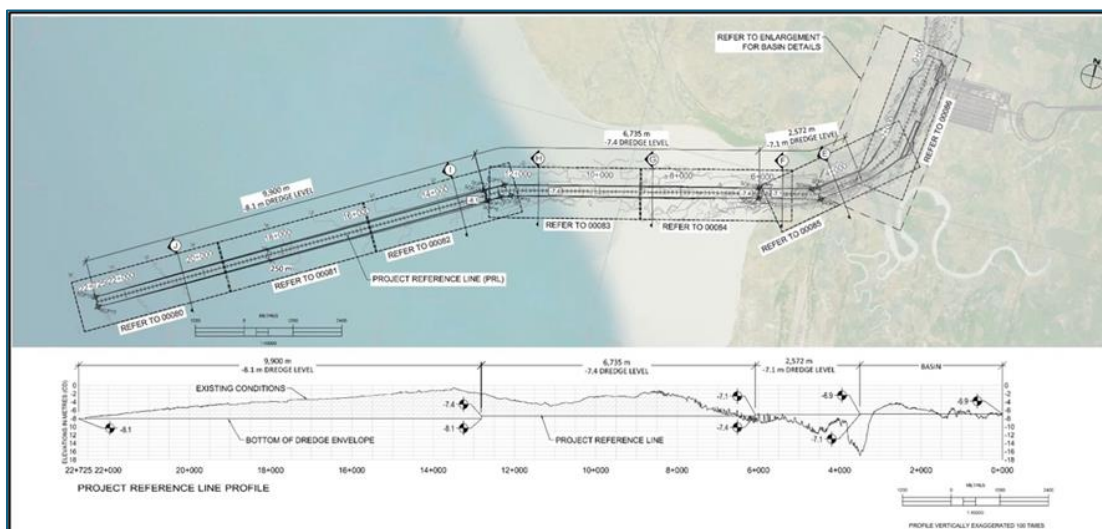


Figure 2 : Développement du chenal de navigation et des points de mouillage des navires (OGV)

Une zone de mouillage en eau profonde dédiée a été identifiée ; elle s'étend entre 5 et 20 milles nautiques au sud-ouest de l'axe du chenal de Morebaya. Les opérations de transbordement auront lieu dans cette zone afin de charger le minerai de fer, au moyen d'une flotte de navires et d'équipements de transbordement spécialement conçus pour le projet, permettant d'assurer en toute sécurité et avec efficacité le transbordement et l'exportation d'environ 130 millions de tonnes humides de minerai de fer par an à partir des installations portuaires de Morebaya, ainsi que le chargement des OGVs.

2. Contrat et périmètre des services

L'objectif principal des services à fournir dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt est de réaliser des services de dragage d'entretien du chenal afin d'assurer le maintien de la profondeur et de la configuration du chenal de Morebaya et du bassin fluvial, garantissant ainsi une navigation sûre et efficace des navires. Dans ce contexte, les objectifs spécifiques des services comprennent notamment, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Soumission pour approbation par la CTG et l'Autorité portuaire d'un:
 - plan de dragage détaillé et une note décrivant la méthodologie de travail ;
 - plan de gestion des matériaux dragués et excavés ;
 - programme de suivi environnemental visant à atténuer les risques pour les écosystèmes et à maîtriser la turbidité ;
 - plan de levés hydrographiques (levés de contrôle et d'autocontrôle destinés à appuyer les opérations de dragage).
- Mobilisation et mise à disposition de tous les équipements de dragage et de la main-d'œuvre nécessaires à l'exécution efficace des services de dragage d'entretien, conformément aux délais convenus.
- Maintien des profondeurs et largeurs de conception du chenal d'accès, des zones d'évitage et des zones d'accostage au moyen d'opérations régulières et adaptées de dragage d'entretien.
- Coordination avec les opérations portuaires afin d'assurer une navigation sûre et de minimiser les perturbations opérationnelles pendant les activités de dragage.

- Coordination avec la CTG, l'Autorité portuaire et le prestataire de levés hydrographiques désigné afin de faciliter la réalisation des levés avant et après dragage dans le cadre d'un contrat de levés distinct.

Il est prévu que les services de dragage soient requis à partir de la mi-2026 et, sous réserve de l'accumulation sédimentaire dans le chenal, qu'ils soient réalisés sur une base annuelle ou semestrielle.

3. Exigences pour les fournisseurs intéressés

Les fournisseurs intéressés doivent satisfaire au minimum aux critères suivants :

- Expérience avérée dans les opérations de dragage en tant qu'opérateur agréé pertinent ;
- Conformité aux lois, règlements et normes internationales et locales applicables, y compris les réglementations maritimes internationales, les réglementations portuaires locales et les normes IHO-S44 ;
- Stabilité financière et capacité à soutenir les opérations de la CTG ;
- Capacité à respecter les délais de dragage d'entretien exigés par la CTG ;
- Engagement démontré en faveur de l'emploi local et du renforcement des capacités.

4. Critères d'éligibilité

Les fournisseurs intéressés sont invités à fournir les informations suivantes :

Conformité

- Déclaration d'adhésion à toutes les exigences énoncées dans le présent AMI.

Profil de l'entreprise

Un profil détaillé de l'entreprise, incluant :

- La structure des propriétaires ;
- Le personnel clé et leurs coordonnées ;
- L'historique et les années d'expérience sur des projets similaires.

Références pertinentes

Preuves d'expérience pertinente sur des projets similaires, comprenant :

- Une liste des clients précédents ou actuels ;
- La durée et l'étendue des services fournis ;
- Les coordonnées pour des références clients.

Documents légaux et financiers

- Pour les entités enregistrées en Guinée :
 - Copie du Registre du Commerce et du Crédit Immobilier (RCCM) ;
 - Copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
 - Permis ou licence exigé par la loi guinéenne.
- Pour les fournisseurs internationaux :
 - Documents équivalents d'enregistrement de l'entreprise délivrés dans le pays d'incorporation ;
 - Engagement à établir une présence légalement enregistrée en Guinée (filiale,

succursale ou coentreprise) avant l'attribution du contrat.

La CTG se réserve le droit de demander des informations financières, y compris des états financiers audités, aux fournisseurs présélectionnés lors de la phase de préqualification ou d'appel d'offres.

Conformité et certifications

Preuves de conformité aux réglementations maritimes et portuaires internationales et locales applicables, incluant :

- Licences, permis de travail et autres certificats ;
- Preuve valide d'assurance pertinente.

Contenu local et renforcement des capacités

Informations sur la stratégie de contenu local des fournisseurs, comprenant :

- Embauche de personnel guinéen local ;
- Initiatives de formation des employés et de renforcement des capacités ;
- Contribution au développement économique local.

La stratégie de contenu local du fournisseur et les engagements associés doivent être étayés dans sa soumission par des documents justificatifs tels que références, documents officiels, distinctions, attestations et autres preuves similaires.

5. Procédures de soumission

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par voie électronique à supplierconnect@ctg.gn au plus tard à **17:00 GMT le 27 Janvier 2026**.

6. Évaluation et présélection

Toutes les soumissions seront examinées et évaluées au minimum sur la base des critères énumérés ci-dessus. Les fournisseurs préqualifiés seront ensuite invités à participer à un processus d'appel d'offres restreint.

7. Conflit d'intérêt

Le Fournisseur doit déclarer dans sa proposition tout conflit d'intérêts existant ou potentiel pouvant survenir en relation avec le Projet Simandou entre le Fournisseur et la CTG, ou entre la CTG et tout sous-traitant (y compris les consultants) proposé par le Fournisseur.

8. Confidentialité

Toutes les informations fournies dans le cadre de cet appel seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées qu'aux fins d'évaluer l'éligibilité des fournisseurs.

9. Avertissements

Cet appel à manifestations d'intérêt n'est pas un appel d'offres. Sa publication ne constitue aucun engagement de la part de la CTG à procéder à une demande de proposition ou à attribuer un contrat. La CTG se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute manifestation d'intérêt ou

d'annuler le processus à tout moment sans encourir aucune responsabilité.

Nous sommes impatients de recevoir votre manifestation d'intérêt et d'explorer les possibilités de collaboration.

Cordialement,

Le Responsable

APPROVISIONNEMENT LOCAL – CTG
La Compagnie du Transguinéen (CTG)

Société Immobilière Suire
Étages 2-3, Camayenne-Dixinn
Conakry – Guinée
Courriel : supplierconnect@ctg.gn